

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Aménagement des berges de Seine Liaison Bastille/Tour Eiffel (1^{er}, 4^{ème})

Par arrêté municipal en date du 17/05/2016, modifié par arrêté du 18/05/2016, Madame la Maire de Paris ouvre une enquête publique dans les mairies des 1^{er}, 4^{ème}, 7^{ème}, 12^{ème} arrondissements de Paris.

du 08 juin 2016 au 08 juillet 2016 inclus

L'enquête publique a pour objet de piétonniser et aménager la voie Georges Pompidou sur un linéaire de 3,3 km, de l'entrée du tunnel des Tuileries à la sortie du tunnel Henri IV, dans les 1^{er} et 4^{ème} arrondissements afin de libérer la voie de la circulation automobile pour permettre une liaison piétonne et cyclable ainsi que l'aménagement des bords de Seine

Le dossier d'enquête comporte notamment une étude d'impact, qui a fait l'objet d'un avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement sur le dossier.

Cet avis est joint au dossier d'enquête déposé dans les mairies des 1^{er}, 4^{ème}, 7^{ème} et 12^{ème} d'arrondissements qui sera mis à la disposition du public, lequel pourra en prendre connaissance et consigner ses observations sur les registres déposés à cet effet les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8 heures 30 à 17 heures, les jeudis de 8 heures 30 à 19 heures 30 (les bureaux sont habituellement fermés les samedis, dimanches et jours fériés). Le public pourra inscrire ses observations sur le registre d'un des arrondissements à sa convenance, même si elles portent sur un autre arrondissement.

La consultation du dossier d'enquête sera également possible lors des permanences de la commission d'enquête les samedis de 9 heures à 12 heures:

Le samedi 11 juin 2016 en mairies du 1 ^{er} arrdt	Le samedi 25 juin 2016 en mairie du 7 ^{ème} arrdt
Le samedi 18 juin 2016 en mairie du 4 ^{ème} arrdt	Le samedi 2 juillet 2016 en mairie du 12 ^{ème} arrdt

Les observations pourront également être adressées par écrit, à l'attention de M. François AMBLARD, Président de la commission d'enquête, Mairie du 4^{ème} arrondissement - siège de l'enquête publique - 2, place Baudoyer – 75004 PARIS, en vue de les annexer aux registres d'enquête.

La personne responsable du projet est la Ville de Paris. Des informations complémentaires sur le projet soumis à enquête ainsi que la communication du dossier d'enquête peuvent être demandées à la Mission Berges de Seine (enquetepublique.bergesrivedroite@paris.fr). Des éléments du dossier d'enquête sont disponibles sur le site internet de la Mairie de Paris (www.paris.fr). Après l'enquête publique, le Conseil de Paris se prononcera par une déclaration de projet sur l'intérêt général du projet d'aménagement des berges de Seine.

Sont désignés membres de la commission d'enquête, en qualité de :

Président : **M. François AMBLARD**, Conseiller de Tribunal Administratif (E.R.) ;

Membres titulaires : **M. Jean-Paul BLAIS**, Chargé de mission PUCA au ministère de l'écologie ; (E.R.)

M. Frédéric FERAL, Consultant en développement durable ;

En cas d'empêchement de **M. François AMBLARD**, la présidence de la commission sera assurée par un membre titulaire de la commission :

M. Jean-Paul BLAIS, Chargé de mission PUCA au ministère de l'écologie (E.R.)

Membre suppléant : **M. Daniel TOURNETTE**, Ingénieur des travaux publics de l'Etat (E.R.) ;

Afin d'informer et de recevoir les observations écrites ou orales du public, la commission d'enquête ou un de ses membres assurera les permanences dans les mairies d'arrondissement de la manière suivante :

Mairie du 1^{er} arrdt 4, place du Louvre 75042 Paris Cedex 01	Mairie du 4^{ème} arrdt 2, place Baudoyer 75181 Paris Cedex 04	Mairie du 7^{ème} arrdt 116, rue de Grenelle 75340 Paris Cedex 07	Mairie du 12^{ème} arrdt 130, avenue Daumesnil 75012 paris
- Samedi 11 juin 2016, de 9h à 12h - Jeudi 16 juin 2016, de 16h à 19h - Mercredi 22 juin 2016, de 14h à 17h - Vendredi 1 ^{er} juillet 2016, de 9h à 12h	- Lundi 13 juin 2016, de 14h à 17h - Samedi 18 juin 2016, de 9h à 12h - Mardi 21 juin 2016, de 9h à 12h - Jeudi 7 juillet 2016, de 16h à 19h	- Vendredi 17 juin 2016, de 9h à 12h - Samedi 25 juin 2016, de 9h à 12h - Mardi 28 juin 2016, 14h à 17h - Jeudi 7 juillet 2016, de 16h à 19h	- Vendredi 24 juin 2016, de 9h à 12h - Jeudi 30 juin 2016, de 16h à 19h - Samedi 2 juillet 2016, de 9h à 12h - Mardi 5 juillet 2016, de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête, copies du rapport et des conclusions de la commission d'enquête seront tenues à la disposition du public pendant un an à la Préfecture de Paris - Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France - Unité territoriale de l'équipement et de l'aménagement de Paris – service utilité publique et équilibres territoriaux - 5, rue Leblanc – 75911 Paris CEDEX 15, dans les mairies du 1er, 4ème, 7ème et 12ème arrondissements de Paris ainsi qu'à la Direction de l'Urbanisme – Pôle Accueil et Service à l'Usager (P.A.S.U.) – Espace consultation (1er étage) – 6 promenade Claude Lévi-Strauss – CS 51388 - 75639 PARIS CEDEX 13. Copies du rapport et des conclusions seront également publiées sur le site internet de la Mairie de Paris (www.paris.fr).

Par ailleurs, toute personne intéressée pourra en obtenir communication auprès de la Mairie de Paris — Secrétariat Général de la Ville de Paris — Mission Berges de Seine — Hôtel de Ville — 5, rue de Lobau, 75196 Paris Cedex 04.